

prix femmes & médias
un prix journalistique décerné
par la Conférence romande de l'égalité

Aujourd'hui encore, les femmes ne bénéficient pas du même traitement médiatique que les hommes. Moins présentes quantitativement, elles sont aussi plus fréquemment décrites de façon stéréotypée.

Les bureaux de l'égalité romands souhaitent, à travers le prix femmes & médias, récompenser les journalistes qui, dans un souci d'éthique professionnelle, font avancer le débat sur l'égalité entre femmes et hommes.

www.egalite.ch/femmes-medias



binocle

f&M

1^{ère} édition

prix femmes & médias

3 mai 2010

médias pluriels

Sur cinq personnes citées par les médias, quatre sont des hommes. Ces chiffres mondiaux, tirés de l'étude *Global media monitoring project*, diffèrent très peu pour la Suisse romande. En 2000, sur l'ensemble des personnes citées par les médias 18% étaient des femmes. Or, malgré la mise en évidence de cette réalité, les chiffres ne progressent que de 3% en 2005.

Le *Global media monitoring project* révèle par ailleurs que l'inégalité des sexes ne représente que 4% des sujets traités par les médias au niveau mondial.

Pour la Conférence romande de l'égalité, le traitement de la question de l'égalité entre femmes et hommes et la faible représentation des femmes dans les médias sont fortement liés.

Ainsi la Conférence souhaite lancer un prix dont les objectifs sont à la fois la valorisation de productions journalistiques et la sensibilisation aux différences de traitement médiatique. Plus largement, elle souhaite prolonger, auprès du grand public, le débat sur l'égalité dans les médias.

critères d'éligibilité

Les contributions doivent respecter les critères suivants:

- Être un article de presse écrite, un reportage radiophonique, audiovisuel ou électronique, ou un projet journalistique;
- Proposer un traitement pertinent des questions d'égalité entre les femmes et les hommes;
- Promouvoir une meilleure compréhension des rapports sociaux de sexe;
- Avoir été publiées ou diffusées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009;
- Être rédigées en français;
- Relever d'un média inscrit au registre du commerce.

Les auteur-e-s doivent être enregistré-e-s en tant que journaliste RP ou stagiaire.

date limite
28 février 2010

dotation
CHF 3'000.-

Les journalistes ou rédactions souhaitant concourir doivent envoyer leur production:

- par courrier au
Service pour la promotion de l'égalité
entre homme et femme
Rue de la Tannerie 2
1227 Carouge
- par internet
en s'inscrivant directement sur le site
www.egalite.ch/femmes-medias

Pour davantage d'informations:
femmes-medias@egalite.ch

Sous la présidence de

Sylvie Arsever

journaliste au Temps

le jury 2009 du prix femmes & médias, chargé de la sélection de la lauréate ou du lauréat, est composé de:

Chantal Balet

avocate, consultante au cabinet FBL

Alain Berset

président du Conseil des États, FR

Laurence Bisang

journaliste à la RSR

Daniel Bolomey

secrétaire général de la section suisse d'Amnesty international

Patrick Chapatte

dessinateur de presse

Béatrice Graf

musicienne et directrice artistique de l'association Sémaphore

Massimo Lorenzi

rédacteur en chef des Sports à la TSR

Martine Rahier

rectrice de l'Université de Neuchâtel

Anne Seydoux

conseillère aux États, JU

Étiennette Verrey

présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines

remerciements

partenaires financiers

COMEDIA

SSM

tsr télévision suisse

partenaires

univ

ajm
Académie du journalisme
et des médias

UNIVERSITÉ DE Fribourg
UNIVERSITÄT FREIBURG

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
UNIVERSITÄT DES SAASLANDS
UNIVERSITÄT ZÜRICH
UNIVERSITÄT BASEL
UNIVERSITÄT BASELSTADT
UNIVERSITÄT BASEL LÖSUNG

RSR
RADIO SUISSE ROMANDE

Die Schweizer Journalistinnen | Giornalisti svizzeri
Les journalistes suisses
impresum

**prix
f&m**

**can
did
atur
es**

**jury
du
prix**